



Compte-rendu de la formation spécialisée (FS) du comité social d'administration local (CSAL) d'Indre-et-Loire du mardi 08 octobre 2024

1. Approbation du procès-verbal de la FS du CSAL du 8 avril 2024 (pour avis) ;

Vote CGT : pour

2. Actualités de l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST en visioconférence) (pour information) ;

Un marché national de secourisme a été obtenu par la sécurité civile et sera décliné localement. L'animatrice de la politique ministérielle de prévention (APMP) signale qu'il était attendu depuis longtemps et concernera notamment les formations santé/sécurité au travail, PSC1... Il est ouvert depuis le 05 juillet 2024 mais ce jour non encore utilisé.

La CGT demande si le fait de passer par un accord-cadre interministériel permet de baisser le coût des formations. Non, selon l'APMP : la Croix Rouge pratiquait des prix plus chers que les pompiers.

L'ISST n'a pas d'informations récentes sur la circulaire du Ministère sur le fonctionnement des instances. Un guide sur la transformation du travail va être publié par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT).

L'assistante de prévention (AP) précise que pour les formations « travail sur écran » ce sera également un marché national.

3. Présentation du DUERP (pour avis) et du PAP 2024 (pour avis) ;

➤ Examen DUERP :

Au préalable, la CGT demande à ce que les lignes de DUERP soient numérotées pour faciliter le travail d'analyse puis d'examen en plénière.

Non prévu dans l'applicatif, l'AP devra faire ce retraitement.

Présenté par l'AP, la campagne DUERP a démarré en retard cette année (avril 2024). Appuyé sur le nouveau logiciel PREV'ACTION, le DUERP est dorénavant établi avec une grille renouvelée de cotations des risques (gravité, fréquence, maîtrise sur 3 niveaux) et un nouveau référentiel des risques.

À compter de 2025, ce seront les cadres de proximité qui feront ce recensement : l'applicatif restera alors accessible toute l'année. Cela signifie qu'un risque pourrait être intégré dès son apparition le cas échéant et éviter les oublis lors de la campagne annuelle, à voir si les cadres s'empareront de cette nouvelle fonctionnalité.

Les groupes de travail (GT) se sont déroulés le 09 septembre 2024 pour harmoniser la cotation des risques professionnels et le 17 septembre 2024 pour élaborer le PAP.

Le DUERP 2024 présente 242 lignes de risques dont 9 re-saisies par l'AP pour regroupement à destination du PAP.

71 % des lignes (nb= 172) sont relatives aux risques psychosociaux (RPS) et aux postures (environnement de travail, travail sur écran, hygiène...)

Dont 81 lignes, soit 1/3 pour les RPS :

- 37 % qualité et complexité du travail,
- 25 % contact agressions et détresse sociale / violences sexistes et sexuelles ,
- 15 % sentiment d'inutilité, absence de reconnaissance du travail fourni, isolement, insécurité de l'emploi.

Apparaissent toujours les problématiques liées à l'environnement du travail : nuisances thermiques, sonores et lumineuses dont 24 lignes sur 47 pour l'environnement thermique. (*Cf. billet d'humeur de la CGT [ici](#)*)

Les observations sur les nuisances sonores sont principalement dues au travail sur plateau et se retrouvent en priorité 2 ou 3 selon leur recensement.

Pour rappel, les risques des agents nomades, de la BCR et des géomètres font aussi l'objet de mesures nationales.

Suite à cette présentation et notamment « l'apparition » d'un nouveau service dans ce DUERP, la CGT rappelle son inquiétude sur la situation des collègues qui sont fatigués, démotivés et de plus en plus en arrêt maladie. La CGT alerte encore une fois la Direction sur le caractère délétère et explosif, selon elle, de la situation des services.

En réponse, la Direction rappelle que des mesures ont déjà été prises comme le renfort ponctuel du SIP Chinon au SIP Tours et avise les membres qu'un recrutement A+ sur un poste d'adjoint pour le SIP de Tours est en cours pour « améliorer le management ».

La CGT note que le ménage des bureaux à Chinon est une prestation non contractuelle : la Direction va contrôler.

Elle rappelle que lors de la visite du CGR Loches le 16 octobre 2023, le service courrier a mentionné les risques liés à l'escalier menant aux archives quand les agents portent des cartons de documents. La Direction n'apporte pas plus de réponse ce jour !!!

La CGT interpelle la Direction sur la remarque émise par le service courrier de Vaillant sur « les structures de la poste... caisses lourdes... ». Est entendu qu'une recherche de compléments va être faite.

Elle demande également où en est la formation sur la gestion des taxes d'urbanisme initialement prévue au second semestre 2024...à suivre !!!

Vote DUERP : pour

➤ Examen PAP :

Le dispositif ultrasons pour les géomètres est en cours d'expertise par l'AP qui prend conseil auprès des formateurs « risques canins » notamment...

La CGT interpelle l'APMP sur la formation yoga des yeux évoquée par le médecin lors de la FS du 10 juin 2024. Elle répond qu'elle est en cours de déploiement.

Concernant les bombes au poivre armes de catégorie 2 : elles ne sont plus préconisées par le bureau conditions de vie au travail du Ministère, qui pour autant n'interdit pas l'usage aux DDFiP. Cette mesure n'a d'ailleurs pas été retenue au niveau national, selon l'AP.

Vote PAP : abstention

Le Directeur réaffirme sa volonté de travailler en GT avant les séances plénières de FS.

4. Point sur le budget 2024 de la formation spécialisée (pour avis) ;

- Budget formations :

En cours : gestion de l'agressivité au téléphone (repoussée au 14 novembre 2024) et gestion du stress.

À prévoir : gestion du temps et yoga des yeux, non budgétisées encore.

- Enveloppe locale :

L'AP présente les devis suivants :

Acquisition de BAES tous sites (sauf Loches / Amboise devis non reçus) pour 5 915,28 euros.

Acquisition 6 pupitres de bureau coulissant pour 929,94 euros.

Acquisition 10 bureaux en hauteur pour 6 260,81 euros.

Acquisition 15 souris verticales pour gaucher pour 147,38 euros.

Acquisition 200 coussins d'équilibre pour 4 050,00 euros (suite au recensement 167 demandes).

Vote devis présentés : pour

Suite au PAP étudié ci-dessus, les dépenses suivantes sont à prévoir : boîtiers ultrasons et casques filaires.

Par ailleurs, la Direction a pris la décision de revenir à la location de fontaines à eau avec contrat de maintenance à compter de janvier 2025, sauf à Loches, car la fontaine est récente.

Ce seront des dispositifs eau froide / eau tempérée à contacteurs, et non plus à pédales installées durant la pandémie COVID.

5. Examen du registre santé et sécurité au travail (SST) et des fiches de signalement (pour information) ;

- Fiches registre SST :

L'AP présente les fiches n°640 à n°650 du registre SST.

En cours, les observations liées à la caisse de Vaillant pendant les travaux.

La CGT évoquera ce sujet au point suivant de l'ordre du jour sur le point d'information immobilier.

La CGT rappelle qu'un recensement de l'état des coffrets de volets roulants de Champ-Girault a été demandé suite à des problèmes de courants d'air, d'étanchéité...

Des remarques abondant en ce sens sont présentes dans le DUERP 2024.

La Direction a omis cette demande depuis la FS du 10 juin 2024.

(Pour rappel, lors de la précédente FS, la Direction avait répondu que les diagnostics énergétiques n'avaient rien relevé !!!)

- Fiches de signalement :

L'AP présente les trois fiches de signalement établies depuis la dernière séance de FS.

Pour rappel, systématiquement, la Direction adresse une lettre de mise en garde à l'utilisateur et une lettre de soutien à l'agent.

L'AP avise les membres qu'il y a eu trois déclarations d'accidents du travail depuis le 10 juin 2024.

La CGT demande si l'AP a reçu celle de l'accident de trajet suite à la chute d'un collègue dans le couloir d'accès de la galerie commerciale au RIA de Vaillant. (couloir marbré et donc glissant surtout en cas de pluie)

L'AP n'a pas encore été destinataire du document.

6. Point d'information sur les travaux immobiliers (pour information) ;

➤ Champ-Girault :

M. Creuset, architecte au service constructeur du Ministère et basé au bureau immobilier en Loire Atlantique est présent en visio pendant la séance.

Il est maître d'ouvrage et assiste la Direction sur les travaux des ouvrants de Vaillant.

Ce jour, un tiers des opérations sont réalisées : ceci s'explique pas la période longue de préparation (dépose des ouvrants) de fin juin à fin septembre.

Les travaux de désamiantage sont finis et les premières livraisons des menuiseries vont démarrer.

L'avancement des travaux est de 40 %– 50 %

En prévision du début de la saison de chauffe, la priorité est de finir le réaménagement des bureaux et le confort des locaux adjacents.

Au premier étage (SDIF) ce ne seront pas des cloisons bois mais pour des sujétions de sécurité et de thermique, des cloisons « tendues » avec une isolation thermique prévue.

L'ISST demande à l'architecte si le plan de coordination générale est à jour.

L'architecte répond par l'affirmative dans le cadre de la mission SPS.

Il en profite pour expliquer que l'entreprise responsable de cette mission a été défaillante (indisponibilité à les joindre, renouvellements répétés des coordinateurs SPS) mais que ces problèmes ont été « transparents » pour les collègues.

Suite aux soucis remontés par les agents de la trésorerie amendes, le chantier de la caisse a été avancé d'un mois à début novembre.

Malgré l'aspiration « grossière » effectuée par le prestataire des travaux et la prestation de ménage complémentaire, il informe les membres que les problèmes de respiration vécus par les agents de la caisse sont dus notamment à des alvéoles derrière les radiateurs qui refermaient des débris anciens et de la poussière accumulée. Comme le chantier est en « baies libres » les courants d'air ont déplacé ces éléments.

La CGT fait remarquer que les collègues pensent que l'arrivée des services du Ministère de l'Intérieur a été priorisée à leur détriment et se demande pourquoi ils ont été placés dans ces conditions de travail dès le début du chantier.

M. Creuset précise qu'il n'en est rien : les travaux de désamiantage nécessitent de travailler en « confinement » et donc les opérations se sont faites « en un seul bloc ».

La CGT interpelle la Direction sur l'état d'avancement du transfert de la caisse de Vaillant à Béranger.

En effet, la CGT a croisé hier divers cadres de différents services a priori concernés (BIL, comptabilité, SIP...).

La Direction indique que non, pas de réunion à Vaillant hier ???!

La Direction répond que des problèmes de sécurité et de relative complexité des travaux, il n'a pas été permis d'accéder à la demande du service de déplacer la caisse en restant sur Champ-Girault, plutôt que de transférer la mission et les collègues sur Béranger .

Le démarrage des nouvelles chaudières est prévu ce vendredi 11 octobre 2024. La phase de tests puis de livraison des travaux prendront 2-3 semaines.

La Direction espère un démarrage au plus tôt à la fin octobre et au plus tard début novembre.

La Direction devra toujours faire appel au prestataire pour démarrer / arrêter les chaudières.

Une borne WIFI va être installée au 8^e étage de Vaillant.

La bascule TOIP sur Vaillant est prévue au 03/12/2024.

➤ Hôtel particulier Béranger :

En 2025, sont prévus les travaux de ravalement de la façade et d'installation de la rampe PMR (du côté entrée personnels).

Ce jour, les membres remarquent une fuite sous l'une des fenêtres de la salle sud avec la présence d'une flaque d'eau.

Le tri sélectif a été déployé en juillet 2024.

➤ Béranger :

Armoires de climatisation en révision pour l'installation de la TOIP en 2025.

Re-cloisonnement de l'accueil pour aménager un chemin de fuite.

Borne de recharge de véhicule électrique installée le 01 octobre 2024.

À cette occasion, la Direction informe qu'une nouvelle doctrine d'emploi pour l'usage des véhicules sera mise en place. À la demande de la CGT, elle confirme qu'un agent réservataire signera un engagement avant d'utiliser un véhicule.

Le tri sélectif a été déployé en juillet 2024.

➤ Chinon :

L'isolation thermique par l'extérieur (ITE) est financée par la Centrale sur le programme 348 de la Direction de l'Immobilier de l'État.

Les auvents seront repositionnés et les clôtures renouvelées.

➤ Loches :

Comme à Chinon, les clôtures vont être renouvelées et l'éclairage du parking refait.

L'ITE et la réfection du chauffage sont prévues.

➤ Densification :

L'installation de la DSR du Ministère de l'Intérieur à Vaillant est reportée au 1^{er} semestre 2025.

À la demande de la CGT, la Direction indique que l'impact des travaux sera moindre (?!) pour les collègues travaillant dans le hall d'accueil.

Il s'agit principalement de travaux de cloisonnement.

Une convention liera les deux ministères pour refacturation des frais de gestion.

La Direction informe les membres que 20 agents de l'Éducation Nationale s'installeront sur Chinon.

De même, 2 agents (télétravailleurs) de la Justice sont installés à l'Hôtel particulier pendant 18 mois : une convention d'occupation temporaire a été signée.

7. Visites de la délégation de la formation spécialisée ;

À la demande des organisations syndicales est évoquée la visite de la délégation de la FS au SIP de Chinon dont le compte-rendu (CR) est finalisé mais n'a pas encore été transmis à la Direction.

Après lecture par SOLIDAIRES, responsable de ce CR, la discussion s'amorce sur les problèmes de restauration.

La Direction confirme que la présence du RAHIC ne permet pas l'installation d'une salle de convivialité supplémentaire pour des raisons sanitaires.

Pour autant, le CR relaie la demande des collègues d'agrandir la salle de pause actuelle avec la dépose de la douche et l'enlèvement de la machine à laver.

Suite à l'installation d'agents de l'Éducation Nationale, le nombre de rationnaires pourrait augmenter.

Concernant les soucis de télétravail, la prérogative reste celle du chef de service.

Les agents s'inquiètent sur le devenir du service suite à la baisse d'activité constatée.

La Direction répond que cela conforte sa décision du support SIP Tours par le SIP Chinon.

Pour conclure, le Directeur confirme que suite à la réception des Directeurs départementaux par le Ministre le 27/09/2024, la DGFIP sera mise à contribution dans le cadre des économies à réaliser.

8. Questions diverses :

Télétravail : concernant l'aménagement de leur poste à la maison, la CGT demande à ce que les droits des télétravailleurs en situation de handicap soient rappelés par les CDS aux agents.

Pour les autres collègues, il est confirmé par l'AP que cela ne concerne que le double écran et un fauteuil.

Ulysse37 : la CGT demande à ce que les coordonnées du MT remplaçant (Dr Cabrol du 41) soient indiquées sur l'intranet. En effet, ce jour, il n'y a plus aucun contact disponible pour les collègues.

Les élues en CSAL :

Séverine MANDEREAU, Irène GAILLARD (titulaires) et Éveline DURO (suppléante).